



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 75252

### Texte de la question

M. Jack Lang souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conséquences catastrophiques que pourraient avoir les nouvelles restrictions d'accès des étrangers à l'aide médicale d'État, instituée en 2000 pour les exclus de la couverture maladie universelle, et qui représente 0,5 % des dépenses de santé. La parution de deux décrets introduisant ces restrictions a suscité des réactions légitimes de colère et d'indignation de nombreuses associations qui y voient une nouvelle marque d'inhumanité et de stigmatisation des étrangers en situation précaire de la part du Gouvernement. Il semble en effet à la fois cynique et irréaliste d'exiger pour accéder à l'aide médicale d'État toute une série de documents que l'écrasante majorité des sans-papiers, comme leur nom l'indique, ne peut fournir. Il lui demande par conséquent de renoncer à ces mesures pratiquement inapplicables et moralement inacceptables.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jack Lang](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75252

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 11 octobre 2005, page 9379